



Communiqué de presse de Solidarité Femmes

Sion, le 17 décembre 2017

Le harcèlement sexuel est inacceptable

De leur propre initiative, des femmes parlementaires ont récemment fait état aux journaux *Le Nouvelliste* et *Le Temps* de graves actes de harcèlement sexuel qu'elles ont subis. Ces témoignages sont sans ambiguïté.

Solidarité Femmes apporte son soutien à toutes les femmes ayant le courage et la capacité de s'exprimer. Notre association se montre solidaire avec leurs témoignages et regrette aussi que la question de leur anonymat fasse débat. La difficulté pour les femmes à témoigner à visage découvert et à s'exposer publiquement est réelle, car le risque de se retrouver à leur tour attaquées et discréditées est grand. Cela constitue une double peine pour les victimes (de surcroît, les condamnations pénales restent rares : par exemple, environ 80% des décisions de justice liées aux cas de harcèlement sexuel sur le lieu de travail n'ont pas d'issue favorable pour la personne salariée, faute de preuves ou de témoins). Solidarité Femmes salue ainsi le geste et le courage de Madame Céline Amaudruz et condamne fermement l'attitude de la direction nationale de son parti.

Le harcèlement sexuel est inacceptable. Des paroles, des actes ou des gestes à connotation sexuelle non désirés, provoquant l'inconfort ou la crainte et menaçant le bien-être de la personne visée sont aussi punissables par la loi. **Le harcèlement sexuel est ainsi beaucoup plus répandu qu'on ne le pense** (un sondage de la Ville de Lausanne réalisé en 2016 a montré que 72% des femmes âgées de 16 à 25 ans interrogées avaient rapporté avoir été confrontées à au moins un épisode de harcèlement de rue lors des 12 derniers mois. Parmi ces victimes, 63% ont dit avoir été insultées et 32% ont dit avoir subi des attouchements).

Solidarité Femmes déplore le fait que la culture sexiste soit encore en cours dans notre société, culture qui conduit à une banalisation, voire une négation du problème du harcèlement. **La médiatisation des événements survenus récemment en Valais, en Suisse ou à l'étranger, doit alors permettre de montrer aux femmes l'importance de sortir de leur silence, de réagir et de dénoncer, même anonymement.** L'enjeu est de provoquer une prise de conscience afin de reconnaître la complaisance de la société face au harcèlement sexuel et à la discrimination subie par les femmes, cette complaisance contribuant à la propagation du phénomène.

Lors de harcèlement sexuel, ce n'est pas l'intention de l'auteur qui compte, mais le malaise ressenti par la personne qui se plaint. **Le problème ne pourra alors être résolu qu'à long terme, dans un dialogue continu entre hommes et femmes.** En permettant aux femmes de dénoncer et de témoigner sans crainte et aux hommes de s'exprimer. Cela passe aussi par un changement de mentalité qui doit être initié dès le plus jeune âge. Apprendre à nos garçons à respecter nos filles, et

à nos filles à respecter leur corps. Cela est d'autant plus crucial à l'heure de l'importance prise par les réseaux sociaux dans la vie quotidienne.

Contacts :

- Marcelle Monnet-Terrettaz, présidente de Solidarité Femmes, 076 329 34 54, marcellemonnet@gmail.com
- Denyse Betchov, 079 467 79 61, denyse.betchov@netplus.ch
- Annick Clerc Bérod, 079 416 74 07, annick.clerc-berod@tvs2net.ch
- Cathrine Mathey, cathrinemathey@gmail.com